

République Française - Département de l'Hérault  
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 23/02/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 Mars 2022**

N° 13.2022

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents : 0

Représentés : 2

Pour : 9

Contre : 1

Abstention 1

L'An Deux Mille Vingt Deux le Dix Mars à 18 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B,  
VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absents excusés : MORESMAU JP procuration à SIEGEL R,  
NICAISE V procuration à GILHET B

**Objet : Aménagement et mise en sécurité des accès aux parkings**  
**Choix des entreprises**

Ainsi afin de sécuriser la voie publique et les accès aux parkings, des travaux d'aménagement vont être réalisés. Les dispositifs de fluidité du stationnement et de sécurisation du cheminement piétonnier ont été définis en concertation avec la population.

L'objectif principal étant de sécuriser la cohabitation entre voitures et piétons dans l'ensemble du cheminement.

Une subvention de 27 100 € a été attribuée par le département de l'Hérault pour la réalisation de cette opération.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui de choisir les entreprises qui vont intervenir dans cette opération :

Travaux voiries	Entreprise Marc Vacquier 28 boulevard de Rivolin 34150 GIGNAC	4 940,00
Travaux électrique	Gignac Energie 1 Avenue du marechal Foch 34150 GIGNAC	610,00
Travaux marquage traçage	Entreprise SIGNA 5 rue André Ampère - PAE La Tour 34570 MONTARNAUD	5 727,71
Reprise dos-d'âne Grand Chemin	Entreprises Pastor Zae la Garrigue 34 725 ST ANDRE DE SANGONIS	22 212,42
<b>Total HT</b>		<b>33 490,13</b>



**Le Conseil municipal de la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DÉCIDE de choisir les entreprises telles que mentionnées ci-dessus pour la  
réalisation de cette opération.**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,  
SIEGEL R.**



<b>MORESMAU JP.</b> 	<b>BRUNEL MINAZZO D.</b> 	<b>HOMBERT B.</b> 	
<b>THEULE JC.</b> 	<b>GILHET B.</b> 	<b>VEDEL P.</b> 	
<b>NICAISE V.</b> 	<b>KROGSDAHL A.</b> 	<b>STEHLE C.</b> 	<b>QUEVREUX M.</b> 